

L'histoire de l'école : L'école de Jules Ferry (2)



Je m'appelle **Jules Ferry**. Je suis né le 5 avril 1832. Je passe mon enfance dans les belles montagnes vosgiennes, où j'étudie au collège de Saint-Dié. Ma famille a de l'argent et je peux continuer mes études. J'ai de la chance ! À l'époque, tout le monde ne peut pas étudier car l'instruction est payante.

J'aime la politique. Grâce à mon métier d'avocat, je rencontre les grands hommes de mon époque. Je suis tellement passionné que je décide de me lancer. En 1869, je suis élu député. Plus tard, je deviens même ministre !

À mon époque, l'école primaire est surtout réservée aux garçons. Il existe parfois des écoles pour les filles, mais pas dans toutes les villes et tous les villages. Tout le monde n'a pas le droit d'apprendre. En

plus, l'école coûte cher. Beaucoup de parents n'ont pas assez d'argent pour y envoyer leurs enfants. Quand je deviens ministre de l'Instruction, j'ai enfin la possibilité de créer une nouvelle loi pour l'école. En 1881 et 1882, je mets en place des lois qui rendent l'instruction obligatoire, gratuite et laïque. À partir de ce moment-là, tous les enfants peuvent aller à l'école en France. C'est un vrai changement et c'est grâce à moi que l'école est gratuite aujourd'hui.



**Loi du 28 mars 1882
sur l'instruction primaire**

ARTICLE 4 : L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes de 6 ans révolus à 13 ans révolus ; elle peut être donnée soit dans les établissements d'instruction primaire ou secondaire, soit dans des écoles publiques ou libres*, soit dans les familles par le père de famille lui-même ou par toute personne qu'il aura choisie [...].

ARTICLE 6 : Il est institué un certificat d'études primaires : il est décerné après un examen public auquel pourront se présenter les enfants dès l'âge de 11 ans. Ceux qui, à partir de cet âge, auront obtenu le certificat d'études primaires seront dispensés du temps de scolarité obligatoire qui leur restait à passer.

* Écoles religieuses le plus souvent.



École de garçons de Buigny-les-Gamaches vers 1900-1905.

L'école communale : Chacune de nos communes a l'obligation de construire une école pour les enfants des deux sexes. Dans les écoles, les filles et les garçons sont séparés.

Au temps de Jules Ferry, un buste de Marianne ornait le préau. Marianne est l'image de la République. Elle est la seule autorisée dans une école laïque parce qu'elle symbolise tous les citoyens français quel que soit leur

religion. La cour de récréation a peu changé. Mais, les enfants, si ! Ils portaient tous la même blouse pour protéger leurs vêtements, bien sûr. Mais, aussi, pour renforcer l'égalité entre eux, quel que soit la richesse de leurs parents. La République française affiche partout ses trois grands principes : liberté, égalité, fraternité.

A la cantine gratuite, les enfants recevaient une soupe chaude et du pain, mais apportaient le reste du repas dans leur panier.

Nous n'apprenons pas seulement à lire, écrire et compter. L'histoire et la géographie, l'anatomie et les plantes sont aussi à notre programme. Nous ne devons parler que le français, alors qu'à la maison nos parents ne le parlent pas toujours. On nous apprend la morale, le respect et l'amour de la patrie républicaine. Un monsieur, appelé Ernest Lavisse, est venu nous en parler en classe. Voici ce qu'il nous a dit :



La discipline

On respecte sa classe, ses maîtres et ses camarades en ne pénétrant dans les salles qu'avec une tenue correcte et digne, avec le sentiment que l'on entre dans une sorte de temple, de lieu sacré. On ne doit pas y bavarder, y faire du bruit, y courir, y jouer. Même pendant les récréations, même lorsqu'il n'y a personne, on doit y demeurer découvert et silencieux.

P. Pinasseau et E. Egal, *Cours moyen d'instruction morale et civique*, Châteauroux, 1896.



Le patriotisme à l'école

Le vrai patriotisme a besoin d'être cultivé. [...] Enseignement moral et patriotique : là doit aboutir l'enseignement de l'histoire à l'école primaire. [...] Pour tout dire, si l'écolier n'emporte pas avec lui le vivant souvenir de nos gloires nationales, s'il ne sait pas que ses ancêtres ont combattu sur mille champs de bataille pour de nobles causes ; s'il n'a point appris ce qu'il a coûté de sang et d'efforts pour faire l'unité de notre patrie et [faire ensuite naître] les lois qui nous ont rendus libres, s'il ne devient pas un citoyen pénétré du sentiment de ses devoirs et un soldat qui aime son fusil, l'instituteur aura perdu son temps.

Ernest Lavisse, *Questions d'enseignement national*, Armand Colin, 1885.

L'histoire de l'école (2) - Questionnaire

Nom :

Date :

A propos de Jules Ferry ...

1/ Quand et où Jules Ferry était-il né ?

.....

2/ Quel était son métier d'origine ?

.....

3/ Qu'a-t-il fait d'exceptionnel en tant que membre du gouvernement ?

.....

4/ Comment était l'école avant les lois de Jules Ferry ?

.....

Ce que j'ai compris

1/ Combien de temps dure l'instruction primaire obligatoire ?

.....

2/ Pourquoi les enfants peuvent-ils quitter l'école à 11 ans ?

.....

3/Quelle est l'obligation des communes sous Jules Ferry ?

.....

4/ On parle d'école gratuite, obligatoire et laïque en 1882. Que signifie laïque ?

.....

5/ Qu'est-ce qui se faisait dans les années 1880 qu'on ne voit plus aujourd'hui ?

.....

6/Cherche dans le dictionnaire ce que signifie patriotisme.

.....

7/ Pour Ernest Lavisce quel enseignement est très important à l'école ?

.....